



Demande de remboursement de previfrance

Par **Castaur**, le **10/06/2008** à **23:34**

Bonsoir,rnJe viens demander conseil sur une mésaventure...rnJ'ai perçu de la part de prévifrance, (prévifrance m'a délivré une carnet de maternité) des indemnités journalière pour ma grossesse et des indemnités de naissance pour ma fille née le 04/05/2008, j'ai perçu cette argent depuis Mars 2008,avril 2008,Juin 2008 et a ce jour au surprise !!!!! Prévifrance me demande le remboursement TOTAL de tout cet argent, parce que pour eux je n'y avait pas le droit en faite!!rnOn t'il le droit de me reprendre cet argent?rnQue puis-je faire??? rnrnIL m'avait affirmé que j'avais le droit a cet argent et maintenant j'ai fait diverse achat (chambre pour ma fille...) et je n'ai presque + rien..rnVraiment je sis dégouté et perdurnmerci ,si vous pouvez m'aider